

Conseil communautaire d'installation : Pierre Fond élu Président de la CASGBS

Jeudi 9 avril s'est tenu le premier conseil communautaire de la nouvelle assemblée intercommunale réunissant les 92 élus - maires et conseillers communautaires - issu des dernières élections municipales du territoire. C'est à cette occasion qu'a été élu le nouveau Bureau communautaire, composé du Président de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine, de ses Vice-présidents et Conseillers communautaires délégués.



Cette nouvelle assemblée intercommunale est constituée de **92 élus communautaires** : un président, 15 vice-présidents et 3 conseillers communautaires délégués, qui forment le Bureau communautaire.

C'est lors de cette séance d'installation que le **Président de la CASGBS, Pierre Fond, a été réélu**. Il a souhaité rappeler à cette occasion que « *chaque maire, chaque commune, petite ou grande, est représenté au sein du Bureau communautaire. C'est un point essentiel à mes yeux, un principe auquel je tiens beaucoup car il garantit le respect des intérêts locaux de chacune des villes qui composent notre territoire* ».

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars, puis de l'installation des conseils municipaux dans chaque commune, le conseil communautaire nouvellement élu s'est réuni jeudi 9 avril au siège de la CASGBS, pour procéder à l'élection de son président.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit que le nombre et la répartition des conseillers communautaires varient en fonction du nombre de communes membres et de leur population. Chaque commune doit disposer d'au moins un siège, et aucune ne peut détenir plus de la moitié des sièges.



Photos ©J.Aoustin

Le nouveau bureau communautaire

- **Pierre FOND**

Président

Maire de Sartrouville - 14 *conseillers communautaires*

- **Arnaud PERICARD**

1^{er} vice-président Cycles de l'eau (Eau & Assainissement)

Maire de Saint-Germain-en-Laye - 11 *conseillers communautaires*

- **Éric DUMOULIN**

2^e vice-président Finances communautaires et fiscalité

Maire de Chatou - 8 *conseillers communautaires*

- **Nessrine MENAHOUARA**

3^e vice-présidente Aménagement du territoire et renouvellement urbain

Maire de Bezons - 9 *conseillers communautaires*

- **Pierre MORANGE**

4^e vice-président Attractivité et rayonnement économique

Maire de Chambourcy - 2 *conseillers communautaires*

- **Arnaud De BOURROUSSE**

5^e vice-président Entrepreneuriat et animation économique

Maire de Carrières-sur-Seine - 4 *conseillers communautaires*

- **Jean-Roger DAVIN**

6^e Vice-président Services environnementaux : déchets, énergie et relations aux syndicats

Maire de Croissy-sur-Seine - 3 *conseillers communautaires*

- **Romain BERTRAND**

7^e vice-président Habitat et parcours résidentiels

Maire de Houilles - 9 *conseillers communautaires*

- **Arthur DEHAENE**

8^e vice-président Gestion des cours d'eau et protection contre les inondations

Maire de Maisons-Laffitte - 6 *conseillers communautaires*

- **Jérôme VERDIN**

9^e vice-président Mobilités et transport Ouest

Maire de Marly-le-Roi - 4 *conseillers communautaires*

- **Marie-Dominique PARISOT**

10^e vice-présidente Tourisme et valorisation du patrimoine

Maire de Louveciennes - 2 *conseillers communautaires*

- **Anne-Laure de BROSSES**

11^e vice-présidente Gestion des milieux naturels et biodiversité

Maire du Pecq - 4 *conseillers communautaires*

- **Thibaut GRIPOIX**

12^e vice-président Stratégie foncière et prospectives

Maire du Vésinet - 4 *conseillers communautaires*

- **Antoine LEMAIRE**

13^e vice-président Innovation filières et transformation économique

Maire de Montesson - 4 *conseillers communautaires*

- **Cédric PEMBA-MARINE**

14^e vice-président Administration générale et accompagnement des ressources humaines par la mutualisation et l'intelligence artificielle

Maire du Port-Marly - 2 *conseillers communautaires*

- **Daniel CORNALBA**

15^e vice-président Transitions et Plan Climat Air et Energie

Maire de l'Étang-la-Ville - 2 *conseillers communautaires*

- **Aline BILLET**

Conseillère communautaire déléguée Mobilités et transport Est

Maire du Mesnil-le-Roi - 2 *conseillers communautaires*

- **Dominique LAFON**

Conseiller communautaire délégué Agriculture, alimentation durable et santé

Maire de Mareil-Marly - 1 *conseiller communautaire*

- **Marie-Claude MÈGE**

Conseillère communautaire déléguée Protection & valorisation des espaces ruraux

Maire d'Aigremont - 1 *conseiller communautaire*

À propos de l'Agglo

Située aux portes de la Métropole du Grand Paris, la CASGBS est un territoire de **341 547 habitants (INSEE 2022)** répartis sur **19 communes**. Elle se situe à l'articulation des départements des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines, à proximité immédiate du quartier d'affaires de La Défense et des grandes agglomérations qui structurent l'ouest parisien : la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise à l'ouest et les Communautés d'agglomération Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines au sud, Val Parisis au nord et les établissements publics territoriaux Paris Ouest La Défense et Boucle Nord de Seine à l'est.

À 15 km du centre de la capitale, le territoire de l'Agglo offre aux particuliers et aux entreprises un cadre privilégié pour vivre et travailler, caractérisé par un urbanisme aéré et résidentiel et un paysage marqué par la Seine et les massifs forestiers de Saint-Germain et de Marly. Doté d'une bonne desserte en transports en commun, le territoire dispose en outre d'un niveau d'équipements très satisfaisant tout en étant peu soumis aux nuisances environnementales. Le patrimoine culturel et historique y est très riche. La qualité de son environnement et l'offre commerciale variée font de la CASGBS un territoire d'exception en Île-de-France.

LES CHIFFRES

142 km²

de superficie, dont 59 % d'espaces ouverts (forêts, Seine, etc.)

340 000 habitants

172 809 actifs*

dont 47,5 % de cadres et chefs d'entreprise
* Personnes ayant une activité professionnelle (hors retraités et inactifs), y compris celles en recherche d'emploi

95 000 emplois

29 000 entreprises

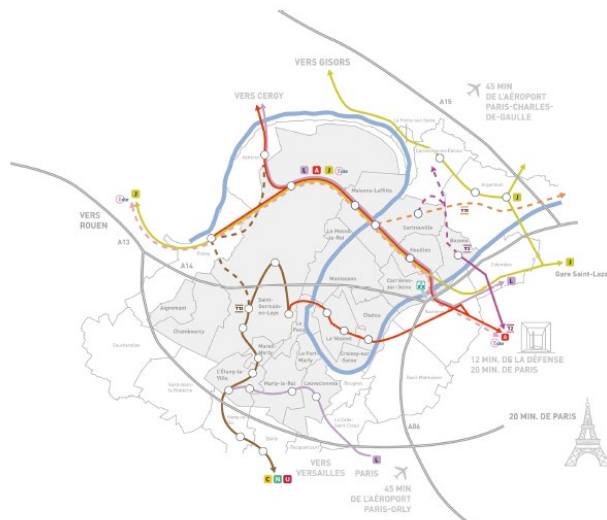
18 gares et **1** station de tramway

92 lignes de bus

Elle exerce ses compétences dans les domaines du **Développement économique**, de l'**Aménagement de l'espace communautaire**, de l'**Habitat**, des

Transports, de la **Politique de la ville**, de la **Collecte et du traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**, des **Cycles de l'eau**, de la **Voirie et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire**, ainsi que de la **Gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire**.

La liste exhaustive des compétences est consultable sur www.casgbs.fr > L'Agglomération > Missions et compétences > Les compétences.



[Le Conseil communautaire](#) se réunit environ six fois par an pour **délibérer sur les grandes orientations et décisions** du territoire. Le Bureau communautaire, composé des 19 maires, se tient tous les quinze jours pour **rendre compte des travaux des commissions et procéder aux arbitrages**. Enfin, les commissions jouent un rôle préparatoire essentiel : 7 commissions thématiques (Aménagement, Cycles de l'eau, Développement économique, Environnement, Habitat, Finances et ressources, Mobilités) se réunissent en tant que de besoin afin **d'étudier les dossiers et de rendre un avis** en amont des bureaux et conseils communautaires. 6 commissions obligatoires veillent à sécuriser les procédures dans le respect de la légalité et de l'intérêt des usagers : CAO, CMAPA, CDSP, CCSPL, CIA et CLECT*.

* Commission d'appel d'offres, Commission des marchés à procédure adaptée, Commission de délégation de service public, Commission consultative des services publics locaux, Commission intercommunale pour l'accessibilité et Commission locale d'évaluation des charges transférées.